



Protection de la peau dans l'agroalimentaire, les cuisines collectives et la restauration

Liste de contrôle

La protection de la peau est-elle suffisamment prise en compte dans votre entreprise?

Les personnes travaillant dans les cuisines, la restauration et la production alimentaire souffrent souvent d'eczéma aux mains. Il n'est pas rare que ces troubles entraînent des jours d'absence. Les principales menaces pour la peau sont le lavage fréquent des mains et l'utilisation de désinfectants desséchant la peau et de produits de nettoyage du matériel agressifs.

Les principaux dangers sont:

- les eczémas
- les infections cutanées
- une baisse de la qualité des produits à la suite d'une contamination

Cette liste de contrôle vous aidera à mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre des améliorations nécessaires.

Produits utilisés

- 1 Possédez-vous la **documentation nécessaire** pour connaître les propriétés et les dangers des produits utilisés ainsi que les mesures de protection requises (fiches de sécurité, recommandations des fournisseurs)?
- oui
 en partie
 non

Les produits posant des problèmes sont p. ex. les désinfectants, les solvants de graisse et les détergents.

- 2 Avez-vous transmis les **informations importantes** (p. ex. sur les dangers de causticité, les mesures de protection requises) à tout le personnel?
- oui
 non

- 3 Les **réipients remplis par les collaborateurs eux-mêmes** (p. ex. conteneurs, bouteilles, pompes de dosage) sont-ils clairement étiquetés?
- oui
 non

- 4 Avez-vous déjà vérifié si vous pouviez **remplacer des produits dangereux ou irritant la peau** (p. ex. solutions désinfectantes) par des produits moins agressifs pour la peau?
- oui
 en partie
 non

- 5 Savez-vous quels sont les postes de travail comprenant des **tâches à effectuer en milieu humide**?
- oui
 en partie
 non

On entend par travail en milieu humide toute activité nécessitant une présence de plus de deux heures dans un milieu aqueux par journée de travail, le port prolongé de gants imperméables à l'air ou le lavage fréquent des mains. Le travail en milieu humide augmente sensiblement le risque d'irritations cutanées et exige par conséquent des mesures de protection spéciales pour les mains.



1 Les eczéma dus à des travaux en milieu humide et avec des substances irritant la peau apparaissent très souvent entre les doigts.



2 Produits chimiques pouvant entraîner des lésions importantes de la peau et des muqueuses. Des mesures de protection telles que le port de gants appropriés sont à respecter impérativement.

Mesures de protection individuelle

- 6 Disposez-vous de **gants appropriés**?
- oui
 en partie
 non

Notamment pour les activités qui nécessitent des produits servant à dissoudre les graisses et le calcaire, des produits pour la désinfection des sols et des appareils ou lors de contacts avec des produits alimentaires irritant et/ou colorant la peau. (Voir encadré ci-contre «Gants appropriés».) Vous trouverez des gants correspondant à vos besoins sur www.sapros.ch/gants.

- 7 Votre entreprise dispose-t-elle d'**instructions recommandant le port de gants** en cas de contact avec des substances et des produits alimentaires susceptibles d'irriter ou de salir la peau?
- oui
 en partie
 non

- 8 Le personnel dispose-t-il de **lotions ou de crèmes de protection de la peau** conformes aux normes d'hygiène alimentaire à appliquer directement sur les mains et les avant-bras avant de commencer tout travail?
- oui
 en partie
 non

- 9 Avez-vous à votre disposition de bons **produits qui nettoient tout en protégeant la peau**?
- oui
 en partie
 non

Demandez conseil auprès de votre fournisseur de gants.

Gants appropriés

Les travaux de nettoyage et de désinfection en milieu aqueux nécessitent:

- des gants jetables étanches à l'eau, ou
- des gants résistants aux produits chimiques pour travaux de longue durée et usage répété

Les travaux en contact avec des produits contenant des solvants nécessitent des gants résistants aux produits chimiques. Les matériaux servant à la fabrication de ces modèles sont indiqués dans la fiche de données de sécurité.

Les travaux en contact fréquent avec l'eau nécessitent des gants en caoutchouc doublés à manchette longue.

- 10 L'entreprise met-elle à disposition une **crème de soin** à appliquer sur la peau une fois le travail terminé?
- oui
 en partie
 non
- 11 Les **locaux de lavage des mains** disposent-ils d'installations appropriées et celles-ci sont-elles régulièrement entretenues?
- Installations: température de l'eau réglable, robinet d'eau à commande automatique
 - Entretien: remplissage des distributeurs de savon et de crème, ajout de serviettes et de rouleaux de papier, nettoyage des lavabos au moins une fois par jour

Organisation

- 12 Des **mesures techniques** empêchent-elles, dans la mesure du possible, le contact de la peau avec des substances irritantes, caustiques ou sensibilisantes?
- Ex.: utilisation de paniers d'immersion pour plonger des appareils ou des moyens auxiliaires dans des solutions nettoyantes.
- oui
 en partie
 non
- 13 Existe-t-il un **programme de protection de la peau** en faveur de l'utilisation de crèmes protectrices, de produits nettoyants pour les mains, de désinfectants cutanés et de crèmes de soin? (Tableau 1)
- oui
 en partie
 non
- 14 Lorsque des collaborateurs présentent des **altérations de la peau** aux mains, sont-ils adressés systématiquement à leur médecin de famille ou au médecin de l'entreprise?
- oui
 non
- 15 Connaissez-vous le **nombre précis de dermatoses dans votre entreprise**?
- oui
 non

Principes de protection de la peau dans la transformation des produits alimentaires

- 1. Protection de la peau avant de commencer le travail:** appliquer des crèmes protectrices avant de commencer à travailler et à la fin des pauses. Installer des distributeurs si plusieurs personnes sont concernées.
- 2. Lavage des mains:** toujours utiliser des produits de nettoyage doux. L'utilisation fréquente de produits agressifs (avec ou sans substances abrasives) abîme la peau. Utiliser les produits de nettoyage cutané avec des agents abrasifs uniquement en cas de salissures extrêmes. Contrôler la protection de la peau des collaborateurs lorsque celle-ci est fortement et régulièrement encrassée.
- Autres conseils:
www.suva.ch/protection-peau
- 3. Soin des mains après le travail:** appliquer une crème de soin après le travail sur les mains très sollicitées (après un travail en milieu humide ou nécessitant le port prolongé de gants en caoutchouc).
- 4. Gants appropriés:** pour les tâches en contact avec des substances toxiques, caustiques ou irritantes pour la peau, il faut porter des gants appropriés, car une crème de protection ne suffit pas pour protéger les mains dans ce cas.



3 Il ne faut pas oublier d'appliquer une crème de soin et de protection de la peau entre les doigts.



4 Bien protéger sa peau, c'est aussi mettre de la crème autour des ongles.

Principaux dangers	Moyens de protection de la peau	Produits pour laver la peau	Produits de soin de la peau	Gants de protection
	Avant le travail et après les pauses	Après le travail et avant les pauses	Une fois le travail terminé	
Lavage et désinfection fréquents des mains	Produit 1	Produit 2	Produit 3	
Nettoyage de l'installation X				Gants type 1
Fluides de coupe Y	Produit 4	Produit 5	Produit 6	
Colle Z	Produit 7	Produit 8		Gants type 2

Tableau 1 Exemple d'un plan de protection de la peau. Faites traduire ces plans, si besoin est, pour le personnel de langue étrangère.

Formation, comportement

16 Les supérieurs contrôlent-ils et imposent-t-ils le respect des prescriptions en vigueur en matière de protection de la peau et d'hygiène?

- oui
 en partie
 non

17 Les supérieurs instruisent-ils suffisamment les collaborateurs sur les risques pour la peau et sur les mesures de protection à appliquer en conséquence?

- oui
 en partie
 non

Instruisez en particulier les nouveaux collaborateurs sur les mesures de protection de la peau. Tout le personnel de l'entreprise doit être instruit au moins une fois par an sur les dangers pour la peau et sur la nécessité d'une protection complète de la peau.

18 Y a-t-il dans votre entreprise une personne disposant de connaissances de base en matière de protection de la santé, d'hygiène et de protection de la peau?

- oui
 non

Si non, nous vous conseillons de faire appel à un spécialiste pour assurer la protection de la santé dans votre entreprise.

Conseil

Demandez à vos collègues s'ils sont satisfaits des produits de protection et de désinfection de la peau à leur disposition. Les réticences de certains salariés vis-à-vis de produits de protection expliquent souvent pourquoi les mesures de protection sont négligées. Si un produit est mal toléré, pensez à chercher un produit de substitution.

Informations complémentaires

- Feuillelet d'information «Protection de la peau au travail» (www.suva.ch/44074.f)
- Dépliant «Trois conseils pour des mains saines» (www.suva.ch/84033.f)
- www.sapros.ch/gants – Offres du marché des produits de sécurité sur Internet
- www.suva.ch/protection-peau, toutes les informations importantes sur ce thème

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

